



A la une !

L'équipe du Centre GénoPsy s'agrandit !

Après un cursus de psychiatrie qui l'a notamment conduit à s'intéresser aux problématiques des maladies rares à expression psychiatrique, le Dr Marine FABROWSKI a rejoint l'équipe du centre GénoPsy sur un poste d'assistante spécialiste au 1^{er} novembre 2019.



A cette même date, Mr Benjamin GARNIER a intégré l'équipe du centre GénoPsy en tant que cadre de santé en remplacement de Mme Sylvie STRAUB.

Le Centre GénoPsy intègre le pôle ADIS

Depuis novembre 2019, le Centre de Référence GénoPsy est intégré au pôle hospitalo-universitaire Autisme et Déficience Intellectuelle Sévère (ADIS), dirigé par le Pr Caroline DEMILY. Ce pôle du Centre Hospitalier Le Vinatier est spécialisé dans l'évaluation et la prise en charge des troubles du comportement des personnes présentant des pathologies neurodéveloppementales.

Il a pour particularité d'être composé de structures relevant du sanitaire (hospitalisations conventionnelles, consultations ambulatoires) et du médico-social (MAS, SESSAD). Cette nouvelle édition de la newsletter GénoPsy est l'occasion de découvrir quelques dispositifs du pôle ADIS.

MAS Maurice Beaujard

La Maison d'Accueil Spécialisée Maurice Beaujard a ouvert ses portes en 1997. Elle accueille 40 résidents qui présentent essentiellement des troubles du spectre de l'autisme associés à une déficience intellectuelle majeure.



Entrée de la MAS Maurice Beaujard sur le site du Centre Hospitalier Le Vinatier, Bron.

Mme Françoise ROUDIER, directrice, résume la philosophie de l'établissement : « La MAS revendique son identité médico-sociale comme avant tout un lieu de vie pour les personnes hébergées avec, comme fil conducteur, celui du prendre soin. Les concepts de bienveillance, de respect des droits individuels et collectifs, de projet de vie individualisé guident les décisions et les actions du projet de service pour tous les professionnels ».

Interrogée sur les projets de l'établissement, Mme ROUDIER précise qu'un défi majeur à relever est celui du vieillissement de la population accueillie (moyenne d'âge de 58 ans et un taux de vieillissement de 83 %).

La RCP « comportements défis »

Les comportements défis ou comportements problèmes désignent les comportements qui posent « de véritables défis à l'organisation des structures d'accueil et à l'intégration communautaire, plus particulièrement dans la nature des services permettant de répondre aux besoins de la personne déficiente » (Expertise INSERM, 2015).

Les comportements défis résultent d'une interaction entre une vulnérabilité individuelle et des facteurs liés à l'environnement. De fait, leur prise en charge efficace ne peut pas se faire indépendamment du contexte environnemental dans lequel ils surviennent.

C'est pourquoi le pôle hospitalo-universitaire ADIS, en collaboration avec le centre GénoPsy, a mis en place une réunion de concertation pluridisciplinaire (RCP) « comportements défis ». Cette RCP, ouverte dans un premier temps aux établissements médico-sociaux du Rhône, a lieu tous les 15 jours par visio-conférence. Elle s'inscrit dans une logique d'amélioration continue de la qualité des soins et de la qualité de vie. [+ d'info :](#) [Accédez à la charte de la RCP, au programme des réunions et à la procédure de demande d'avis en cliquant ici](#)

Les unités d'hospitalisation

Le pôle ADIS dispose de trois unités d'hospitalisation dirigées par le Dr THIGHIOUARET et le Dr SALINAS. Les unités REQUET (16-20 ans) et COPERNIC (>20 ans) accueillent des personnes porteuses d'un trouble du spectre de l'autisme avec déficience intellectuelle associée. Elles fonctionnent sur la base d'hospitalisations contractualisées au cours desquelles une évaluation des troubles du comportement et des adaptations thérapeutiques sont réalisées. L'unité ITARD est quant à elle spécialisée dans l'accompagnement des personnes vieillissantes porteuses d'une déficience intellectuelle sévère.

Les outils à l'honneur : l'évaluation des troubles sensoriels

Les difficultés ou particularités sensorielles (affectant la vue, l'audition, l'odorat, le toucher, le sens proprioceptif ou le sens vestibulaire) sont fréquentes dans les maladies rares du neurodéveloppement. Ces difficultés peuvent générer des troubles du comportement, notamment chez des personnes qui ne disposent pas de moyen de communication efficace pour exprimer leurs difficultés de perception ou leur inconfort face à des stimuli externes ou internes. Chez un enfant ou un adulte présentant des troubles du comportement dans le cadre d'une pathologie neurodéveloppementale, il est donc primordial de conduire une évaluation afin de repérer les profils d'hyposensibilité et/ou d'hypersensibilité. Des mesures environnementales (casque anti-bruit, lumière tamisée ou de forte intensité, évitement de certains types de textiles, etc.) peuvent ensuite être mises en œuvre pour améliorer le bien être et le comportement de la personne. La prise en charge des troubles sensoriels est, le plus souvent (mais pas uniquement), portée par les psychomotriciens et les psychologues.



Exemple de matériel d'évaluation des particularités sensorielles (malette ESAA, Hogrefe).

Le questionnaire « profil sensoriel de Dunn » est également un outil de référence pour ce type d'évaluation.

Pour diffuser des informations via cette Newsletter, pour vous inscrire ou vous désinscrire, envoyez un mail à emilie.favre@ch-le-vinatier.fr